Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés Band: 4 (1974)

Heft: 1

Rubrik: Chronique financière : comment placer son argent?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Comment placer son argent?

Les actions

Ceux qui s'intéressent à notre chronique auront peut-être jeté un œil, ces jours derniers, sur les cours de la bourse. Ils auront vu les actions suivre un régime de douche écossaise qui ne leur a rien dit de bon...

L'action, car c'est d'elle que nous allons parler aujourd'hui, est ce titre à revenu variable qui confère à son détenteur un droit de copropriété dans telle ou telle société.

Inutile de préciser que si les affaires de la société sont florissantes, la rémunération de l'action s'en ressentira agréablement. Comme elle s'en ressentira, dans l'autre sens, au moment où surgiront des difficultés. Prenons l'exemple tout récent - et bien connu - de la Société genevoise des Instruments de Physique, qui a essuyé une perte de plus de deux millions de francs en 1971 et qui a réussi avec peine, l'an dernier, a boucler son exercice avec un (très) léger bénéfice. Autant ajouter que ses actionnaires ont été privés de dividende pendant deux ans. Aujourd'hui, on veut rendre l'action de plus en plus accessible à l'épargnant, au petit investisseur, pour utiliser une terminologie à la mode. Nestlé, en réduisant certaines de ses actions au dixième de leur valeur, nous le prouve. Mais il va sans dire que les autres sociétés n'ont pas suivi le mouvement... comme un seul homme. Loin de là. Il fallait pourtant tenter l'expérience, et elle semble montrer que les intéressés n'ont pas été très nombreux, même si l'on peut

Lorsque c'était pour la dégrafer, je t'ai connu autrefois plus empressé

(Dessin de Valls – Cosmopress)



HOTEL ROSAT 1837 Château-d'Œx Altitude 1000 m. Tél. (029) 46212

Cadre tranquille et agréable Grand parc, vue imprenable Idéal pour repos et convalescence - Tout confort - Lif Cuisine très soignée - Sur demande, cuisine à régimes

simples et prix réduits en mai-juin-septembre octobre-novembre

Pour longs séjours, extrêmement avantageux. raisonnablement se dire qu'une opération de ce genre exige un temps d'adaptation.

Inflation - actions

Jusqu'à hier, on considérait que l'action constituait le meilleur moyen de combattre les méfaits de l'inflation. En conservant, à travers elle, son pouvoir d'achat puisque son cours, en période d'inflation, devrait normalement monter. Or, par les temps qui courent, les cours, justement, auraient plutôt tendance à baisser. Quand la peur s'empare des gens, bien malin sera celui qui parviendra à l'apaiser. Or, aujourd'hui, les gens ont peur. De perdre leur argent, surtout s'ils en ont peu. N'a-t-on pas souligné, au moment de la chute (vertigineuse) de la bourse de New York, que les petits investisseurs cherchaient à se débarrasser de leurs titres? Ils l'ont fait, certes, mais en versant un lourd tribut à la loi de l'offre et de la demande. Sans se dire, et comment le leur faire comprendre, que d'autres achètent ce qu'ils vendent! Les autres, eux, n'ont donc pas peur?

Se lancer sur le marché des actions, de nos jours pose des problèmes. On reste convaincu, et on le vérifiera sous peu, que certains titres suivront bientôt une courbe ascensionnelle non négligeable. D'autres se maintiendront à leur niveau actuel ou perdront encore du «poids». Comment distinguer au préalable ces différentes tendances et leurs applications pratiques? En commençant par consulter avec précision les cours de ces dernières années, en considérant de près les résultats des sociétés auxquelles on s'intéresse, en essayant d'obtenir des indications quant à leur avenir. Ce sont là trois principes essentiels - même s'il y en a d'autres - que tout actionnaire en puissance doit avoir en mémoire. En sachant aussi que l'on court toujours un risque en le devenant effectivement. C'est le propre de l'action que d'en comporter au moins un. J.-P. Che.



1003 Lausanne Rue Centrale 1 Tél. 203341

Notre programme vous renseignera sur nos

MAGNIFIQUES EXCURSIONS

organisées toute l'année.

Beaux voyages en Suisse et à l'étranger.

Cars modernes très confortables.

Conducteurs consciencieux et prudents.

Conditions spéciales aux « Aînés »

Tous renseignements à notre bureau.